

661, rue du Pézoulat – 82170 Grisolles

Tél : 05.63.27.13.00

Fax : 05.63.68.05.53

Courriel : mdrgrisolles@orange.fr

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

## Relevé de conclusions de la réunion du Conseil de la vie sociale du 18 avril 2013

**Présents** : M. Raymond MONDOULET (président) , Mme Lucienne BOUDREAU ;; Mme Maguy CABBAY ,M. Michel JUST, M. François BERTAUD DU CHAZEAUD

**Excusé** : M. Henri SIERRA , M Gabriel MARTY

**Assistaient** : Mme Monique DARIOS (directrice), Mme Valérie LEROUSSEAU

**Secrétaire de séance** : Mme Nadine REDON

En préambule, *La directrice* précise que les représentants du personnel ont fait savoir qu'ils ne seraient pas présents à la séance.

Les représentants des familles demandent que les documents concernant les instances leur soient envoyés plus tôt.

1. Approbation du relevé des conclusions de la séance du 30 novembre 2012 (document joint) ;

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

2. Composition du Conseil de vie sociale

Suite au décès de M.Laterrade, Mme Bertaud du Chazaud occupera la fonction de titulaire jusqu'aux prochaines élections

3. Compte administratif et compte de gestion 2012 (rapport joint) ;

*La directrice* présente le compte administratif 2012 en s'appuyant sur le rapport qui a été adressé aux participants. Certains points font l'objet de questionnements ou de développements particuliers.

*La directrice* présente le contenu du rapport.

Concernant le volet activité, le taux d'occupation est en 2012 de 99.89%, nous constatons une hausse du taux d'occupation en 2012. Ceci est lié à plusieurs facteurs :

- Une augmentation de la demande et peu de sorties (16 en 2012 contre 29 en 2011)
- Un délai plus court entre la libération d'une chambre et l'entrée suivante
- Pour 2012 spécifiquement, une utilisation du lit d'hébergement temporaire en hébergement permanent

51% des résidents viennent de Grisolles et son canton signe de la reconnaissance de l'établissement dans la commune.

Pour l'année 2012, l'établissement a connu 16 entrées et 16 sorties L'âge moyen des résidents est de 85.58 ans. 3 des 16 des personnes entrées sont reparties au bout d'un an portant la moyenne des séjours à 4.27 années.

Le nombre des ressortissants de l'Aide Sociale en 2012 est de 19, chiffre en baisse cette année. L'évolution du GIR moyen pondéré diminue en 2012 avec un GMP de 694.

Concernant le volet social, on note une diminution par rapport à 2011 du taux d'absentéisme du personnel.

Par ailleurs. On note un très fort absentéisme des personnels en contrat précaire à type Contrat d'accompagnement d'emploi soit 8 personnes ayant présenté au moins un arrêt. Le nombre total de journées d'arrêt de maladie les concernant est de 235 jours. Le nombre de jours d'accident de travail les concernant est de 35 jours.

Une infirmière à mi-temps a été recrutée le 1<sup>er</sup> juin 2012. Cette personne a pu bénéficier d'un temps plein grâce à temps partagé avec l'EHPAD de Verdun.

L'établissement recourt à des intérimaires aides-soignantes mais dans de plus faibles proportions qu'en 2009 et 2010. Les recrutements en contrat à durée déterminée ont été privilégiés. Le recrutement d'aides-soignants a été plus aisé que les deux années précédentes (le marché de l'emploi mettait en évidence une pénurie de professionnels AS)

Concernant le volet investissement,

### **I-RÉSULTAT COMPTABLE**

|                           |             |
|---------------------------|-------------|
| <i>Total de produits</i>  | 220 242.35  |
| <i>Total des dépenses</i> | 333 215.40  |
|                           | -----       |
| <i>Déficit comptable</i>  | -112 973.05 |

### **II-RÉSULTAT À REPORTER**

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| <i>Déficit comptable 2012</i> | -112 973.05 |
| <i>Excédent antérieur</i>     | 189 793.98  |
|                               | -----       |
| <i>Excédent à reporter</i>    | 76 816.93   |

#### ***Analyse du résultat d'investissement 2012 :***

Le résultat d'investissement 2012 est déficitaire du fait de travaux réalisés en auto-investissement, soit le solde des travaux du groupe électrogène, du SSI et enfin les travaux du PASA qui n'ont pas encore donné lieu au financement de la subvention, cette dernière sera versée à l'établissement en 2013.

Concernant le volet exploitation, le résultat d'exploitation s'élève à 108 551.71 euros.

Les dépenses d'exploitation 2012 ont diminué de 52 226.18€ soit une baisse de 1.93% par rapport à 2011.

Toutes les dépenses afférentes à l'exploitation, groupe 1, (hormis le matériel médical suite à l'achat de nouveaux matelas) sont en baisse pour un total de 32 126.44€.

Les dépenses afférentes au personnel, groupe 2, diminuent de 18 191.61 €.

Les dépenses afférentes à la structure, groupe 3, sont stables avec une légère baisse de 1 908.13€. Cela malgré une augmentation de + de 65% des dépenses d'assurances et d'importantes réparations effectuées sur le matériel de la lingerie et la cuisine (+11, 39% sur le poste entretien et réparation).

Les titres annulés pour un montant de 56 674,82 sont compensés par un produit exceptionnel de 45 215.84€, et font suite aux régularisations faites sur la facturation de 2011.

En ce qui concerne les produits de la tarification de groupe 1, on note une augmentation de 40 633.11€, amélioration liée à une augmentation du taux d'occupation (lit d'hébergement temporaire, diminution des délais entre 2 admissions.)

Les autres produits relatifs à l'exploitation, groupe 2, diminuent de 66 931 .24€. Diminution exclusivement liée à la baisse des remboursements de personnels en longue maladie (- 70 176 .073€).

La franchise étant passée à 180 jours.

Les produits des activités annexes (compte 708) sont en hausse (+7.09%):

Pour le budget principal section d'exploitation,

**Le résultat de l'exercice 2012 sur la section hébergement est excédentaire de 59 637.42 euros**

**Le résultat de l'exercice 2012 sur la section dépendance est déficitaire de 1655.58 €**

**Le résultat de l'exercice 2012 sur la section soins est excédentaire de 50 569.87 euros**

*La directrice*, précise qu'il manque à ce jour le budget exécutoire et qu'il faudra attendre le forfait soin qui sera disponible courant juin 2013.

*Le Conseil de la vie sociale* donne un avis favorable au Compte administratif 2012

#### **Budget principal section d'investissement**

|   |                      |
|---|----------------------|
| - Total des recettes nettes             | 220 242.35 €         |
| - Total des dépenses nettes             | 333 215.40 €         |
|   | -----                |
| - <b>Résultat comptable (déficit)</b>   | <b>-112 973 .05€</b> |
| - Résultat antérieur reporté (excédent) | 189 793.98€          |
|   | -----                |
| - <b>Résultat à reporter (excédent)</b> | <b>76 816.93€</b>    |

#### **Budget principal section d'exploitation**

##### **Résultat global**

|   |                    |
|---|--------------------|
| - Total des recettes nettes             | 2 757 352.37€      |
| - Total des dépenses nettes             | 2 648 800.66€      |
|   | -----              |
| - <b>Résultat comptable (excédent)</b>  | <b>108 551.71€</b> |
| - Résultat antérieur incorporé (néant)  | 0.00€              |
|   | -----              |
| - <b>Résultat à affecter (excédent)</b> | <b>95 857.62€</b>  |

#### **Résultat section tarifaire hébergement**

|   |                   |
|---|-------------------|
| - Total des recettes nettes             | 1 472 110.61€     |
| - Total des dépenses nettes             | 1 412 473.19€     |
|   | -----             |
| - <b>Résultat comptable (excédent)</b>  | <b>59 637.42€</b> |
| - Résultat antérieur incorporé (néant)  | 0.00 €            |
|   | -----             |
| - <b>Résultat à affecter (excédent)</b> | <b>59 637.42€</b> |

#### **Résultat section tarifaire dépendance**

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| - Total des recettes nettes | 428 820.20€ |
| - Total des dépenses nettes | 430 475.78€ |

|   |                            |
|---|----------------------------|
| - <b>Résultat comptable (déficit)</b>       | -----<br><b>-1 655.58€</b> |
| - Résultat antérieur incorporé (néant)      | 0.00€                      |
| - Reprise sur réserve de compensation       | 1 655.58€                  |
|   | -----                      |
| - <b>Résultat à affecter (néant)</b>        | <b>0.00€</b>               |
| <br><b>Résultat section tarifaire soins</b> |                            |
| - Total des recettes nettes                 | 856 421.56€                |
| - Total des dépenses nettes                 | 805 851.69€                |
|   | -----                      |
| - <b>Résultat comptable (excédent)</b>      | <b>50 569.87€</b>          |
| - Résultat antérieur incorporé (néant)      | 0.00€                      |
|   | -----                      |
| - <b>Résultat à affecter (excédent)</b>     | <b>50 569.87€</b>          |

#### 4. Arrêté et proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2012 ;

Après avoir arrêté les résultats de l'exercice 2012 et avoir débattu des circonstances ayant conduit à leur formation ;

L'affectation des résultats se fera de la manière suivante, sans modification du budget prévisionnel

##### **Budget principal section d'investissement :**

L'excédent cumulé de 189 793.98€ est reporté sur cette même section du budget 2012.

##### **Budget principal section d'exploitation :**

###### **a Section tarifaire hébergement :**

Compte tenu de la réserve de compensation de cette section tarifaire dotée à fin 2011 de 9 492.40 euros nous proposons d'abonder la réserve de compensation de 15 000 €, ce qui portera cette réserve à 24 492.40€. Nous proposons d'affecter le solde excédentaire de 44 637.42 € à l'investissement pour divers travaux dont l'accessibilité et des gros travaux d'entretien

###### **b Section tarifaire dépendance :**

Il est proposé d'imputer ce déficit à la réserve de compensation constituée pour cette section tarifaire de 4 599.36 euros ce qui porterait fin 2012, le montant de cette réserve à 2 943.78 euros.

###### **c Section tarifaire soins :**

Compte tenu de la réserve de compensation de cette section tarifaire dotée à fin 2012 de 17 830,26 euros ;

Nous proposons d'affecter la totalité des résultats excédentaires soit 50 569.87 € à l'investissement.

#### 5. Comité d'Ethique :

Une première instance va avoir lieu le 15 mai 2013 à Grisolles en partenariat avec l'Ehpad de Verdun sur Garonne. Une vingtaine de personnes doit y participer sous la coprésidence de Mmes Cirodde et Darios.

Cette instance se réunira trois à quatre fois par an.

#### 6. Evaluation interne

Ce dispositif obligatoire va être suivi d'une évaluation externe. Une société extérieure (CRP Consulting) est intervenue pour constituer un groupe de pilotage. Ce groupe de pilotage avait pour mission de répondre aux 150 questions d'un référentiel (bluekango). Par la suite quatre groupes de travail dirigés chacun par une infirmière ont été mis en place.

#### 7. Transport des résidents :

Le règlement de fonctionnement ne prévoit pas à ce jour de prendre en charge les petits déplacements pour raisons médicales des résidents (par exemple visite chez le dentiste). Une réflexion peut être menée à ce sujet.

#### 8. Poste d'animation :

Depuis le départ de Mme Roux en décembre 2012, quatre personnes se sont relayées sur le poste d'animation, Mme Darios ayant préféré laisser à Mme Cirodde le choix du nouvel intervenant.

#### 9. Note aux familles concernant les sorties des résidents :

Une note d'information a été envoyée aux familles, demandant que le secrétariat ou l'infirmier par mesure de sécurité soient systématiquement prévenus de la sortie d'un résident.

#### 10. Questions diverses :

**M. Just** demande où en est le programme de rénovation des logements.

**La directrice** répond qu'à ce jour cinq logements ont déjà été rénovés depuis le début de l'année.

**Mme Lerousseau** tient à préciser que le problème concernant la distribution des médicaments à été résolu sauf le week end en raison des contraintes de personnel.

**M. Just** demande si une indemnité de logement va être versée à la nouvelle directrice.

**La directrice** lui répond qu'en raison de la création du PASA, la nouvelle directrice ne disposant plus de logement de fonction elle sera effectivement indemnisée.

**M. Just** s'inquiète de cette charge supplémentaire pour la structure et s'interroge sur le bien fondé du PASA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Président,